



BRADKEN

CODE DE CONDUITE DES FOURNISSEURS

Nous attendons de nos Fournisseurs qu'ils conduisent leur entreprise d'une manière conforme juridiquement, conformément à nos politiques et à notre Code de Conduite et qu'ils respectent les normes internationales, afin d'éviter tout conflit d'intérêts réel ou perçu. Les politiques pertinentes sont accessibles au public sur notre site Web www.bradken.com.

Bradken sélectionne les fournisseurs de manière appropriée et équitable. Nous considérons non seulement la qualité, la fiabilité, les dates de livraison, les prix des matériaux, la stabilité de l'entreprise, les atouts technologiques des Fournisseurs mais tenons également compte de leur respect de leur responsabilité sociale. Les mesures envisagées comprennent la divulgation équitable et transparente des informations, le respect des lois et des normes sociales, le respect des droits de l'homme, l'élimination de la discrimination injuste, l'élimination du travail des enfants et du travail forcé, les activités de protection de l'environnement, les activités de contribution sociale, la création de lieux de travail agréables et le partage de sensibilisation à la responsabilité sociale avec les partenaires commerciaux.

Les exigences de conformité	
<i>Nos fournisseurs doivent connaître et respecter:</i>	
Normes éthiques et comportement	Politique d'approvisionnement éthique de Bradken, politique de contrôle de la fraude et de la corruption et codes de conduite de la politique HCM Ethical Sourcing Policy , Fraud and Corruption Control Policy , HCM Policy Codes of Conduct
Santé, sécurité et environnement	Lois pertinentes sur la santé, la sécurité, l'environnement et l'énergie en milieu de travail, les codes de pratique, les normes de l'industrie et les attentes des clients, y compris la déclaration de politique de Santé, sécurité et environnement de Bradken HSEQ Policy Statement
Exigences légales	
<i>Nos fournisseurs doivent être légalement conformes:</i>	
Lois et règlements	Respecter à la lettre et, lorsque cela est clair, l'intention de toutes les lois et réglementations relatives à leur conduite professionnelle, comprendre celles qui sont pertinentes pour leur travail et applicables dans le pays ou à la région où elles exercent leurs activités.
Subornation et Corruption	Les fournisseurs ne doivent se livrer à aucun acte de fraude, de subornation ou de corruption et ne doivent falsifier aucun documents ou enregistrements.
Santé, sécurité et environnement locaux	Respecter les exigences de conduite définies localement (qui peuvent ne pas être applicables dans tous les pays) telles que les droits des peuples autochtones; Zones environnementales; Coutumes traditionnelles; Politique publique; La formation et l'éducation.
Esclavage moderne / Exigences des droits de l'homme	
<i>Nos fournisseurs ne doivent pas provoquer, contribuer ou être directement liées aux instances de l'esclavage moderne et doivent travailler pour éliminer le risque d'esclavage moderne dans leur chaîne d'approvisionnement.</i>	
Esclavage moderne, travail forcé ou obligatoire	Les fournisseurs ne doivent pas s'engager dans, ou soutenir par le biais de leur chaîne d'approvisionnement, du travail forcé ou involontaire, opérer sous menace d'une sanction pour un paiement réduit ou nul ou des situations de travail qui compromettent les droits humains fondamentaux. Le fournisseur ne doit pas s'engager dans des pratiques telles que définies par la loi de 2018 sur l'esclavage moderne (Cth), y compris l'esclavage, la servitude, le travail forcé, la servitude pour dettes, la traite d'êtres humains, le mariage forcé, les pires formes de travail des enfants et le recrutement trompeur de main-d'œuvre ou de services.

Exigences générales de main-d'œuvre	
<i>Nos fournisseurs doivent respecter les normes généralement acceptées en matière de conditions de travail:</i>	
Travail des enfants	Bradken soutient la Convention 138 de l'OIT en ce qui concerne l'âge approprié des travailleurs et ne travaillera pas avec les fournisseurs qui utilisent le travail des enfants.
Salaire décent	Les salaires et les avantages sociaux payés pour une semaine de travail standard doivent satisfaire, au minimum, les normes légales nationales ou les références de l'industrie locale, selon la plus élevée des deux. En l'absence de législation locale sur le salaire minimum, le fournisseur doit chercher à établir un salaire décent qui offre un niveau de vie suffisant à tous ses employés et à leurs familles.
Non-discrimination et diversité	Fournir un environnement de travail dans lequel chacun est traité équitablement et que les facteurs culturels, ethniques, religieux ou autres facteurs de diversité tels que le sexe sont respectés. L'emploi est offert sur la base du mérite et les décisions concernant l'emploi ne sont pas basées sur des attributs sans rapport avec le rendement au travail (y compris, mais sans s'y limiter à, la race, la couleur, le sexe, la religion, les associations personnelles, l'origine nationale, l'âge, le handicap, les convictions politiques, le mariage) situation sexuelle, orientation sexuelle et responsabilités familiales). Les décisions relatives aux fournisseurs, clients, entrepreneurs et autres parties prenantes doivent également être fondées sur le mérite.
Santé et sécurité au travail	Des installations de travail sûres et saines sont fournies et des mesures de précaution appropriées pour protéger les employés contre les risques liés au travail et les dangers prévus sur le lieu de travail sont en place. Les travailleurs reçoivent une formation régulière et enregistrée en matière de santé et de sécurité. Tout logement fourni (le cas échéant) est propre, sécuritaire et répond aux besoins fondamentaux des travailleurs. Suivre toutes les lois, réglementations et directives pertinentes dans les pays dans lesquels les activités sont entreprises pour fournir un lieu de travail sûr et sain; mettre en œuvre des systèmes de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, notamment des normes de sécurité incendie; plans de préparation et d'intervention en cas d'urgence; normes d'hygiène professionnelle ou industrielle; éclairage et ventilation appropriés; protection des machines; signaler et enquêter sur les accidents du travail et les maladies professionnelles; accès raisonnable à l'eau potable; avec la responsabilité de la santé et de la sécurité confiée à un représentant de la direction.
Traitement des employés	Créer et maintenir un environnement qui traite tous les employés avec dignité et respect et ne pas utiliser aucune menace de violence, d'exploitation ou d'abus sexuels, d'harcèlement ou d'abus verbal ou psychologique.
Liberté d'association	Adopter une attitude ouverte à l'égard des activités légitimes des syndicats et ne pas discriminer les représentants de leurs travailleurs dans l'exercice de leurs fonctions légitimes sur le lieu de travail.
Interaction avec les communautés	
<i>Nous encourageons les fournisseurs à contribuer activement à la société et à soutenir leurs communautés locales:</i>	
Interaction au sein de la communauté	Bradken comprend que contribuer à la société d'une manière positive, être un citoyen corporatif responsable et un bon voisin dans nos communautés locales est impératif pour un avenir durable. Nous encourageons nos fournisseurs à maintenir et à améliorer des relations positives avec leurs propres communautés en soutenant des activités locales, des événements et les organisations. Reportez-vous à la déclaration de politique relative au respect de nos communautés. Respecting Our Communities Policy Statement.

Nous encourageons activement tout le monde dans l'entreprise à contester tout comportement qui, selon eux, est incompatible avec l'une de nos valeurs, notre code d'éthique ou cette politique.

En vertu de la politique de dénonciation de Bradken ([Whistleblower Policy](#)), toutes les parties, agissant de bonne foi, peuvent signaler tout comportement considéré comme: malhonnête; frauduleux; corrompu; illégal; en violation de la législation; comportement contraire à l'éthique; tout autre comportement inapproprié grave; ou des pratiques de travail dangereuses en envoyant un e-mail à whistleblower@bradken.com ou en appelant le +61 1800 272 3536.